



**FIERACAPITAL**

**CORPORATION FIERA CAPITAL**

**CODE DE DÉONTOLOGIE INTERNATIONALE**

Date d'entrée en vigueur : le 22 mars 2017

Dernière mise à jour : le 1<sup>er</sup> janvier 2019

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Normes en matière de conduite professionnelle .....	1
2.	Objectif et champ d'application.....	1
3.	Responsabilités et intégrité de l'entreprise .....	2
4.	Conformité aux lois, directives, lignes directrices et politiques .....	2
5.	Conflits d'intérêts et occasions favorables pour l'entreprise .....	2
6.	Confidentialité .....	3
7.	Milieu de travail.....	3
8.	Dénonciation de toute conduite illégale ou contraire à l'éthique. ....	4
9.	Protection contre les représailles.....	4
10.	Prévention des crimes financiers .....	4
11.	Divertissements et cadeaux.....	5

## 1. Normes en matière de conduite professionnelle

La marque Corporation Fiera Capital et les valeurs sur lesquelles elle se fonde sont au cœur de la façon dont Corporation Fiera Capital (« **Fiera Capital** », la « **Société** » ou « **nous** ») fait affaire à l'échelle mondiale, et notre réputation repose sur la façon d'agir de nos employés. Nous croyons que nous devrions toujours nous comporter, ainsi qu'exercer nos activités, ouvertement, honnêtement et en conformité avec l'ensemble des lois applicables là où nous exerçons des activités. Il nous incombe de préserver notre réputation et nos valeurs. Le présent code de déontologie international (le « **Code** ») fournit des lignes directrices pour vous aider à prendre la bonne décision dans toute situation qui pourrait se présenter à vous.

Le présent Code a été adopté dans le but d'empêcher tout acte répréhensible et de promouvoir une conduite honnête et conforme à l'éthique, notamment la gestion éthique des conflits d'intérêts réels ou apparents entre les relations personnelles et les relations professionnelles. Les employés sont tenus de connaître les lois et les règlements externes en vigueur qui s'appliquent à leurs activités.

En cas de doute à l'égard de toute conduite professionnelle à adopter au sein de Fiera Capital, n'hésitez pas à demander conseil auprès de votre superviseur ou à communiquer avec le Service juridique et conformité.

## 2. Objectif et champ d'application

Le conseil d'administration de Fiera Capital a adopté le présent Code afin de guider l'ensemble des administrateurs, dirigeants, employés, entrepreneurs et mandataires de la Société et des membres du même groupe qu'elle (collectivement, les « **employés** »). Le présent Code décrit les plus importantes normes et règles en matière d'éthique que les employés doivent respecter. Il ne remplace pas les autres politiques, procédures, lignes directrices, normes ou codes de déontologie locaux se rapportant à l'objet du Code. Les employés doivent respecter les lois et les règlements locaux là où des normes plus rigoureuses et d'autres obligations de conformité sont requises.

Il est possible d'obtenir de plus amples directives dans des politiques telles que la Politique d'équité, la Politique sur le contrôle du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, la Politique de confidentialité, la Politique anti-pourriel, la Politique de cybersécurité, la Politique de gestion de la trésorerie, la Politique en matière de harcèlement, la Politique sur les transactions personnelles et d'autres politiques spéciales ou locales de Fiera Capital.

Certains pays, territoires ou secteurs d'activité ont adopté des lignes directrices supplémentaires ou des codes de déontologie qui s'appliquent aux membres du même groupe que Fiera Capital.

Pour les employés qui travaillent pour des membres du même groupe que Fiera Capital au Canada, veuillez vous reporter à ce qui suit :

- Corporation Fiera Capital - « Code de déontologie »

Pour les employés qui travaillent pour des membres du même groupe que Fiera Capital aux **États-Unis, en Europe et en Asie**, selon le cas, veuillez vous référer à ce qui suit :

- Fiera Capital Inc. – « Compliance Manual and Code of Ethics »
- Bel-Air Investment Advisors LLC et Bel Air Management, LLC – « Code of Ethics & Trading Policies and Procedures »; « Compliance & Procedures Manual »
- Charlemagne Capital Limited – « Code of Ethics and Compliance Manual »
- Fiera Capital (UK) Limited et Fiera Capital (IOM) Limited – « Compliance Manual »
- Clearwater Capital Partners Hong Kong Limited, Clearwater Capital Partners Singapore Pte. Ltd. et Clearwater Investment Advisors India Private Limited – « Compliance Manual and Code of Ethics »

### **3. Responsabilités et intégrité de l'entreprise**

Fiera Capital agit dans l'intérêt de ses clients, car elle a une obligation fiduciaire envers ceux-ci, y compris une obligation de diligence et de loyauté. Ce faisant, elle maintient les normes les plus élevées en matière d'éthique dans toutes ses relations d'affaires. La Société cherche à maintenir des relations mutuellement avantageuses avec les clients, les fournisseurs, les entrepreneurs, les associés, les autorités de réglementation et tout autre tiers en se fondant sur des pratiques équitables et respectueuses.

Fiera Capital s'assure que les employés agissent en faisant preuve d'intégrité financière en toutes circonstances. Chaque employé de la Société doit se conformer de bonne foi à l'ensemble des principes comptables locaux et internationaux qui s'appliquent à leurs activités. Ces principes doivent être pris en compte au moment de la préparation des états financiers. La Société vise à déposer des rapports et des documents comprenant des renseignements complets, justes, exacts, opportuns et compréhensibles auprès des autorités de réglementation là où elle a des activités et dans l'ensemble de ses communications avec le public.

### **4. Conformité aux lois, directives, lignes directrices et politiques**

Fiera Capital et ses filiales et leurs employés doivent se conformer de bonne foi à l'ensemble des lois, règlements, lignes directrices et politiques applicables dans chaque territoire où Fiera Capital exerce des activités. Les employés ont la responsabilité de connaître les lois et les règlements applicables, y compris ceux qui portent sur la prévention des opérations d'initié, du blanchiment d'argent, de la corruption et de la fraude fiscale.

### **5. Conflits d'intérêts et occasions favorables pour l'entreprise**

Un conflit d'intérêts personnels survient lorsque vos intérêts personnels empiètent de manière inappropriée sur les intérêts de Fiera Capital. Les mesures ou les relations qui entraînent des conflits d'intérêts personnels sont interdites, à moins que l'approbation préalable de Fiera Capital ait été obtenue.

Vous ne devriez prendre aucune mesure qui pourrait faire en sorte que vos intérêts personnels empiètent de quelque façon que ce soit sur les intérêts de la Société. Ni vous ni aucun membre de votre famille ne devriez recevoir des avantages personnels inappropriés en raison de votre emploi auprès de Fiera Capital, notamment des prêts, garanties, des cadeaux ou d'autres avantages.

Il est important que vous examiniez attentivement si vos activités ou relations, y compris les activités et les postes à titre de bénévole que vous exercez à l'extérieur de l'entreprise, pourraient entraîner un conflit (ou l'apparence d'un conflit) avec les intérêts de Fiera Capital.

De plus, il vous est interdit d'utiliser les biens, les renseignements ou la situation de Fiera Capital à des fins de gains personnels ou afin de faire concurrence à l'entreprise. Il vous est interdit de vous saisir (ou de faire profiter un tiers) d'une occasion d'affaires qui est découverte grâce à des renseignements de la Société ou en raison de votre rôle ou de votre situation au sein de cette dernière, à moins que l'occasion n'ait déjà été offerte à Fiera Capital et que celle-ci l'ait refusée.

Si vous êtes au courant d'une opération ou d'une relation qui pourrait raisonnablement entraîner un conflit d'intérêts ou un conflit d'intérêts perçu, vous devriez immédiatement en discuter avec votre responsable local de la conformité. Même si une activité ne semble pas liée à votre rôle au sein de Fiera Capital, vous pourriez être tenu d'obtenir une approbation préalable.

## **6. Confidentialité**

Les employés de Fiera Capital pourraient avoir accès à des renseignements confidentiels ou exclusifs concernant la Société, ses clients, ses clients potentiels ou d'autres tiers. Il incombe à chaque employé de protéger ces renseignements et de s'assurer que ceux-ci demeurent confidentiels. Ceci comprend le respect des politiques et des procédures sur la sécurité et les technologies qui s'appliquent à vos activités.

Les employés sont tenus de garder confidentiels les renseignements concernant les clients (et les anciens clients), y compris l'identité des clients (à moins d'avoir obtenu leur consentement), les données financières des clients et tout autre renseignement confidentiel ou permettant d'identifier les clients. L'obligation de préserver la confidentialité de ces renseignements continue après la fin de l'association entre Fiera Capital et le client.

Fiera Capital doit préserver la confidentialité des renseignements qui lui ont été confiés par ses clients dans le cadre de l'exercice de ses activités, sauf si la divulgation est autorisée ou exigée par la loi. En cas de doute à l'égard d'une obligation légale de divulguer des renseignements confidentiels qui ne sont pas accessibles au public, veuillez consulter votre service juridique local.

## **7. Milieu de travail**

Fiera Capital respecte les droits de la personne et accorde de l'importance à la diversité. La direction et les décisions que nous prenons mettent l'accent sur les compétences, le mérite et la contribution à la réussite de la Société. Nous nous engageons à ce que quiconque interagit avec Fiera Capital soit traité avec respect en tout temps. Personne ne sera visé par des pratiques



discriminatoires en raison, notamment, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur de peau, de sa race, de son sexe, de son âge, de ses croyances religieuses, de son statut social, de son orientation sexuelle, de son identité sexuelle ou d'une invalidité. C'est à nous qu'il revient de promouvoir des valeurs de respect mutuel en maintenant un milieu de travail où il n'y a aucune forme de harcèlement ou de violence, y compris verbale, physique, visuelle ou sexuelle.

De plus, aucune drogue ou substance illicite n'est autorisée sur le lieu de travail. Il est également interdit de parier ou de s'adonner au jeu sur les lieux de Fiera Capital.

## **8. Dénonciation de toute conduite illégale ou contraire à l'éthique.**

Fiera Capital encourage la dénonciation interne rapide de tout manquement au présent Code, et la responsabilisation quant au respect du présent Code. Afin de s'assurer que tous les risques, y compris les risques juridiques et d'atteinte à la réputation, soient identifiés rapidement et, dans la mesure du possible, consignés, la Société considère toutes les situations qui sont ou qui pourraient être préjudiciables pour elle comme des incidents qui doivent être dénoncés.

À cet effet, les plaintes doivent être faites de bonne foi et elles peuvent être communiquées à Clearview par voie électronique, par téléphone (sans frais au 844-525-0585) ou par la poste (votre politique local peut indiquer d'autres modalités de communication propres à votre région). Le système est accessible par voie électronique comme suit : soit directement à l'adresse [www.clearviewconnects.com](http://www.clearviewconnects.com), soit à partir du site Web de Fiera Capital à l'adresse [www.fieracapital.com](http://www.fieracapital.com). Sur le site de Fiera Capital, une personne qui dépose une plainte doit suivre les instructions indiquées pour déposer une plainte. Une plainte peut être déposée de façon anonyme et elle sera traitée de façon confidentielle et impartiale. Elle devrait contenir suffisamment de renseignements (date, emplacement, personnes visées, faits et chiffres, etc.) pour qu'une enquête puisse être tenue si le bien-fondé de la plainte est prouvé. Le chef de la conformité doit documenter les plaintes dans un registre tenu à cette fin et aviser le comité d'audit et de gestion des risques de la Société de toute plainte dont le bien-fondé est prouvé et de tout plan d'action.

## **9. Protection contre les représailles**

Les employés de Fiera Capital jouent un rôle important quant à la protection de l'intégrité de nos activités et à la dénonciation de toute atteinte existante ou potentielle à cette intégrité. Par conséquent, la Société interdit toutes représailles à l'endroit de toute personne qui signale de bonne foi une conduite possiblement illégale ou non conforme à l'éthique ou tout manquement au présent Code, peu importe la personne qui est visée par la dénonciation.

Fiera Capital ne mettra pas fin à l'emploi d'un employé ou d'un entrepreneur qui, de bonne foi, l'informe de préoccupations raisonnables concernant tout manquement réel ou potentiel aux lois, règles ou règlements, ou à toute politique de la Société ou au présent Code, et elle ne rétrogradera pas non plus ni ne suspendra un tel employé ou un tel entrepreneur.

## **10. Prévention des crimes financiers**

Fiera Capital s'engage à lutter contre la corruption et d'autres crimes financiers en raison de leurs effets dommageables observés dans de nombreux pays, communautés et entreprises. La

prévention du blanchiment d'argent et du financement d'activités terroristes est traitée avec beaucoup de sérieux dans de nombreux territoires. Il est important que tous les employés de Fiera Capital connaissent et respectent l'ensemble des lois et des politiques visant à repérer et à prévenir toute activité de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes.

Tous les employés de Fiera Capital doivent être vigilants et faire preuve de jugement lorsqu'ils doivent intervenir relativement à des opérations ou à des activités inhabituelles ou suspectes. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à vos politiques locales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes.

Fiera Capital s'engage à faire affaire en misant sur la qualité de sa réputation et des services qu'elle fournit plutôt que sur des avantages obtenus de façon malhonnête ou indue. Avant d'effectuer une opération sur des titres, vous devriez prendre connaissance des politiques sur les opérations personnelles qui s'appliquent dans votre territoire.

Occasionnellement, vous pourriez avoir accès à des renseignements importants non publics qui concernent une société, y compris Fiera Capital ou ses clients. De tels renseignements sont considérés comme des « renseignements d'initié » si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur la valeur au marché ou le prix des titres d'une société. Dans de tels cas, si vous avez des renseignements d'initié concernant une société, vous ne devez effectuer aucune opération à l'égard des titres de cette société (ni fournir des renseignements d'initié à un tiers). Agir de la sorte est illégal et peut entraîner l'imposition d'amendes et de pénalités. Dans certaines circonstances exceptionnelles, ces opérations sont autorisées, mais elles doivent être préalablement approuvées par votre responsable local de la conformité. En cas de doute à l'égard de ce qui précède, veuillez communiquer avec votre responsable local de la conformité.

## **11. Divertissements et cadeaux**

Les employés de Fiera Capital ne sont pas autorisés à accepter des cadeaux qui pourraient influencer leur capacité à exercer leur jugement de façon objective et indépendante ou qui ne sont pas conformes aux exigences réglementaires ou aux pratiques commerciales éthiques généralement acceptées dans le territoire où ils exercent des activités. Les cadeaux et les divertissements ne devraient pas influencer les décisions d'affaires d'un employé ou faire en sorte que d'autres perçoivent une influence indue. Toutefois, le fait d'offrir ou de recevoir un cadeau peut être légal et considéré légitime pour renforcer des relations avec des clients. Les limites en dollars qui ont été établies dans votre territoire l'emportent parfois sur ce qui est prévu dans le présent Code. Veuillez vous reporter à votre politique locale.

À moins de dispositions contraires contenues dans une entente que votre employeur a conclue avec un tiers, il est interdit à tout employé d'accepter d'un tiers une commission, un prêt ou une rémunération sous quelque forme que ce soit en lien avec des services que des tiers fournissent à Fiera Capital ou en lien avec un service que Fiera Capital fournit à ses clients. De plus, il est interdit à tout employé d'accepter d'être nommé à titre de bénéficiaire d'une assurance ou d'une fiducie d'un client, sauf dans la mesure où il y est autorisé par sa politique locale ou par son responsable local de la conformité.



**FIERACAPITAL**

En cas de doute à l'égard de ce qui précède, veuillez communiquer avec votre responsable local de la conformité.